Emile COHEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5, Rue des Bruyères
93260 – LES LILAS

ANIMATH

13 rue Pierre et Marie Curie

75231 — PARIS CEDEX 05

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Emile COHEN
Expert - Comptable
Commissaire aux Comptes
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS
Tél. 01 55 62 16 80 - Fax 01 55 82 16 90
SIREN 377 798 319 - NAF 741 E

Association Animath

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'assemblée générale,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Animath relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 ■ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions inscrites au compte de résultat pour un montant total de 260 592 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 ■ Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

6 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 mai 2024

Emile COHEN
Expert - Comptable
Commissaire aux Comptes
5, Rue des Bruyères - 93260 LES LILAS
Tél. 01 55 82 16 80 - Fax 01 55 82 16 90
SIREN 377 798 319 - NAF 741 C

Comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2023

Association Animath
Siège social : 13 rue Pierre et Marie Curie
75231 PARIS cedex 05

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros — Edité le 28/05/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	7 535	6 008	1 528	0,42	1 488	0,62
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	80		80	0,02	80	0,03
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts					1 400	0,58
Autres immobilisations financières	40		40	0,01	40	0,02
TOTAL (I)	***7 655***	***6 008***	***1 648***	0,45	***3 008***	1,25
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	4 882		4 882	1,33	11 170	4,66
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	34		34	0,01		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	71 800		71 800	19,55	27 000	11,25
Valeurs mobilières de placement	15		15	0,00	15	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	239 594		239 594	65,23	186 297	77,66
Charges constatées d'avance	49 324		49 324	13,43	12 404	5,17
TOTAL (II)	**365 650**		**365 650**	99,55	**236 886**	98,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***373 305***	***6 008***	***367 298***	100,00	***239 894***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros — Edité le 28/05/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	1 500	0,41	1 500	0,63
Report à nouveau	149 228	40,63	121 984	50,85
Résultat de l'exercice	8 265	2,25	27 244	11,36
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***158 993***	43,29	***150 728***	62,83
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	50 952	13,87	43 668	18,20
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	***50 952***	13,87	***43 668***	18,20
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 907	1,61	11 654	4,86
Autres	17 163	4,67	6 508	2,71
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	134 282	36,56	27 337	11,40
TOTAL(IV)	***157 352***	42,84	***45 498***	18,97
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**367 298**	100,00	***239 894***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros — Edité le 28/05/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services					228	100,00	-228	-100,00
Montants nets produits d'expl.					***228***	100,00	***-228***	-100,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			339 583	77,73	260 592	N/S	78 991	30,31
Cotisations			94 446	21,62	105 902	N/S	-11 456	-10,81
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 675	0,38	15 294	N/S	-13 619	-89,04
Autres produits			159	0,04	807	353,95	-648	-80,29
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			991	0,23	25	10,96	966	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			***436 854***	100,00	***382 621***	N/S	***54 233***	14,17
Total des produits d'exploitation (I)			***436 854***	100,00	***382 850***	N/S	***54 004***	14,11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			2 410	0,55	1 167	511,84	1 243	106,51
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change					186	81,58	-186	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***2 410***	0,55	***1 353***	593,42	***1 057***	78,12
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			39	0,01			39	N/S
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***39***	0,01			***39***	N/S
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***439 303***	100,56	***384 203***	N/S	***55 100***	14,34
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			***439 303***	100,56	***384 203***	N/S	***55 100***	14,34
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			63 343	14,50	65 191	N/S	-1 848	-2,82
Services extérieurs			66 641	15,25	62 758	N/S	3 883	6,19
Autres services extérieurs			229 096	52,44	192 018	N/S	37 078	19,31
Impôts, taxes et versements assimilés			276	0,06	1 765	774,12	-1 489	-84,35
Salaires et traitements			47 426	10,86	24 965	N/S	22 461	89,97
Charges sociales			12 839	2,94	8 354	N/S	4 485	53,69
Autres charges de personnel			962	0,22	172	75,44	790	459,30
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 — Présenté en Euros — Edité le 28/05/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 239	0,28	813	356,58	426	52,40
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	8 959	2,05			8 959	N/S
Autres charges	230	0,05	898	393,86	-668	-74,38
Total des charges d'exploitation (I)	***431 011***	98,66	***356 935***	N/S	***74 076***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	27	0,01	24	10,53	3	12,50
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***431 038***	98,67	***356 959***	N/S	***74 079***	20,75
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***8 265***	1,89	***27 244***	N/S	***-18 979***	-69,65
TOTAL GENERAL	***439 303***	100,56	***384 203***	N/S	***55 100***	14,34

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS :		
Bénévolat	526 142	463 247
Prestations en nature	134 319	152 602
Dons en nature		
TOTAL	***660 461***	***615 849***
CHARGES :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	134 319	152 605
Prestations		
Personnel bénévole	526 142	463 247
TOTAL	***660 461***	***615 852***

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 367 297,52 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 265,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/05/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéalinéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessair nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des du durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A compter du 1er janvier 2020, nous avons appliqué le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Subventions d'exploitation :

Le poste du compte de résultat « Subventions d'exploitation » enregistre les produits relatifs aux conventions dont les subvention signées avec des organismes et établissements publics et privés dans le cadre de la mise en oeuvre des actions organisées ou coorganisées par l'Association.

Les actions concernées sont réalisées sur un ou plusieurs exercices.
En application du principe d'indépendance des exercices, certaines des subventions signées entrainent la comptabilisation de produits à recevoir et de produits constatés à la date d'inventaire.

L'évaluation des produits constatés d'avance pour chaque convention signée concernant plusieurs exercices tienne compte d'une approche multi critères comprenant notamment :
- La période couverte par la subvention accordée,
- Le processus de versement de cette subvention,
- Les charges constatées analytiquement dans les comptes des actions concernées

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 7 655

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*6 256*	*1 279*		*7 535*
Immobilisations financières	*1 520*		*1 400*	*120*
TOTAL	*7 776*	*1 279*	*1 400*	*7 655*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 6 008

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*4 769*	*1 239*		*6 008*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*4 769*	*1 239*		*6 008*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informa	*7 535*	*6 008*	*1 528*	*de 3 à 5 ans*
TOTAL	*7 535*	*6 008*	*1 528*	

3.2 - Etat des créances = 126 081

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*40*		*40*
Actif circulant & charges d'avance	*126 041*	*126 041*	
TOTAL	*126 081*	*126 041*	*40*

3.3 - Charges constatées d'avance = 49 324

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 157 352

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*5 907*	*5 907*		
Dettes fiscales & sociales	*9 532*	*9 532*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*7 631*	*7 631*		
Produits constatés d'avance	*134 282*	*134 282*		
TOTAL	*157 352*	*157 352*		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 7 586

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*4 513*
Dettes fiscales & sociales	*3 073*
Autres dettes	
TOTAL	*7 586*

4.3 - Produits constatés d'avance = 134 282

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 27

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*5 843*		*5 843*
Résultat financier	*2 410*	*27*	*2 383*
Résultat exceptionnel	*39*		*39*
Participation des salariés			
TOTAL	*8 292*	*27*	*8 265*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Total CVN 2023 : 660 443€dont 526 124€de bénévolat et 134 319€de mise à disposition

Transversal : Total 78 014€dont 9 559€de mise a disposition et 68 456€de mise à disposition
RJM : Total 44 408€dont 7 200€de mise à disposition et 37 209€de bénévolat
TFJM : Total 115 772€dont 36 000€de mise à disposition et 79 772€de bénévolat
Maths C2+ : Total 1 159€dont 1 159€de bénévolat
Actions internationales : Total 68 522€dont 68 522€€de bénévolat
Alkindi : Total 19 495€dont 261€de mise à disposition et 19 234€de bénévolat
Olympiques : Total 224 971€dont 224 971€de bénévolat
Salon : Total 100 251€dont 19 185€de mise à disposition et 81 065€de bénévolat
BNF : Total 2 058€dont 320€de mise à disposition et 1 738€de bénévolat
BNF : Total 5793€dont 2 897€de mise à disposition et 2 897 de bénévolat

La valorisation de l'ensemble des contributions volontaires en nature montre une croissance pour atteindre 660 k€contre 615 k€en 2021.

Des écarts significatifs pour certaines actions.
- Une nouvelle personne mise à disposition dans le cadre des partenariats sous forme de mécénat de compétences est intégrée depuis fin 2021. La mise à disposition dans ce cadre du mécénat de compétences a davantage porté sur l'organisation du Salon et sur les activités administratives et financières transversales de l'association.
- L'effet volume et le retour des actions en présentiel expliquent majoritairement la croissance du recours aux bénévoles : davantage de RJMI, finale en présentiel pour le TFJM.

Les activités d'Animath les plus concernées par les CVN en 2023 sont les activités olympiques et le TFJM à la fois en termes de préparation des épreuves, de leurs suivis et leurs corrections. Ces deux ensembles d'actions représentent 50% du montant total estimé de CVN pour Animath

Sur le plan méthodologique, pour chacune des actions, toutes les contributions volontaires en nature (mise à disposition, bénévolat etc..) ont été détaillées par nature et par type de contribution. Certaines contributions sont globales comme par exemple, la mise à disposition de locaux par l'IHP.

Pour les contributions par action, les informations ont été collectées auprès des personnes impliquées sur le terrain. L'essentiel des CVN correspondent à des tâches renouvelées chaque année dont les caractéristiques changent peu d'une année à l'autre : coordination des actions, préparation du contenu des actions (formalisation des exercices, préparation des stages, &). Ces charges sont donc globalement fixes pour un type d'action. Dans ce contexte, les évolutions du montant global des CVN sont principalement liées soit à l'intégration de nouvelles actions comme par exemple l'action Parlons maths en 2022 ou bien l'impact de l'évolution du nombre d'occurrences pour une action comme par exemple l'évolution du nombre de tournois (nombre de tournois TFJM régionaux, &) l'évolution du nombre de stages (nombre de RJMI,&) ou encore l'évolution du nombre de copies à corriger pour les préparations olympiques.

La valorisation en euros est basée sur une grille de « salaire brut » chargé décomposée en quatre niveaux correspondant à la séniorité des bénévoles impliqués dans ces tâches.

Le projet Remédiation vise à répondre au besoin formalisé par le ministère de l'éducation nationale. Le projet accepté dans le cadre du marché confié par le Ministère est de fournir des prestations d'ingénierie pédagogique pour la conception, le développement et la mise à disposition d'un service numérique de remédiation et d'accompagnement à destination des professeurs et des élèves des classes de seconde, et prestations associées. 3 acteurs se sont associés pour délivrer cette prestation : EvidenceB, SAS Groupe Docaposte et Animath. Chaque livrable a donc été placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs de ces 3 acteurs.
Concernant Animath, nous devons intervenir sur la conception, l'animation et la maintenance du site compagnon de Adpative'Seconde pour :
- référencer les activités et contenus existants proposés par les associations périscolaires et services de médiation en

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

maths et en français désirant participer au projet dans le but de les faire connaitre et d'en favoriser l'accès aux

enseignants pour proposer des activités à leurs élèves. Ces références peuvent, entre autres, être de simples pointeurs sur des sites associatifs existants désirant participer à l'opération
- Etablir un calendrier public des activités proposées par les associations avec les éléments nécessaires pour y participer.
- Proposer une aide de type ingénierie aux associations désirant proposer des ateliers avec des kits "ateliers" permettant de gérer visio-conférences, streaming, blogs, édition de contenus, etc.

Le projet s'étend sur une période de 4 ans. Au total nous allons recevoir un montant TTC de 220.000 €

En 2023, les charges de l'année correspondent à des travaux de cadrage et de quelques développements informatiques. L'année 2024 sera plus intense avec principalement des charges de personnel, d'autres dépenses extérieures (honoraire, achats, &) ainsi que le recours à du bénévolat. L'année 2024 correspondra à la première livraison opérationnelle de la plateforme souhaitée par le Ministère de l'éducation nationale.

Au titre de ce projet, les comptes de l'exercice 2023 enregistrent un montant de 18 099 €en charges constatés d'avance et un montant de 120 000 €en produits constatés d'avance

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*4 320*
- TOTAL	*4 320*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 49 324

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	*49 324*
TOTAL	*49 324*

8.2 - Charges à payer = 7 586

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*4 513*
Fourn.fts non parven(408100)	*4 513*
Dettes fiscales et sociales :	*3 073*
Dettes provsio pr conges payes(428200)	*1 834*
Ch.soc.dette cong.a(438200)	*552*
Autres charges a payer(448600)	*687*
TOTAL	*7 586*

8.3 - Produits constatés d'avance = 134 282

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	*134 282*
TOTAL	*134 282*

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euro Edité le 07/06/2024

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes		*228*	*685*	*560*	*2 834*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*16 815*	*12 787*	*55 394*	*43 691*	*-54 442*
c) Impôt sur les bénéfices	*27*	*24*	*15*	*7*	*15*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*16 788*	*12 763*	*55 379*	*43 684*	*-54 457*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*8 265*	*27 244*	*14 105*	*25 341*	*-54 637*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*2*				
b) Montant de la masse salariale	*47 426*	*24 965*	*34 216*	*42 008*	*31 358*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*13 801*	*8 526*	*9 288*	*12 983*	*10 461*

Observations complémentaires

SOMMAIRE

Aux comptes annuels présentée en Euro

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX

- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter

- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D

- BILAN ACTIF ET PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF

- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

- DETAIL DES CHARGES A PAYER

- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE

- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES

- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES

- FILIALES ET PARTICIPATIONS

- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

- TABLEAUX DE GESTION